

URBANISME

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence « Urbanisme » depuis 2017. C'est une thématique à enjeux pour les prochaines années. Les chantiers à venir seront de poursuivre les travaux d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, en partageant une vision du devenir du territoire à différentes échelles.

MISSIONS EXERCÉES

- Mise en place et suivi du Schéma de Cohérence Territorial Sud Ardennes (SCoT).
- Mise en place, suivi et élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur les communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale).

34 communes concernées

Un accompagnement des communes dotées d'un document d'urbanisme dans l'exercice de leurs obligations en matière de réception des demandes d'autorisation d'urbanisme et de leur traitement.



CHIFFRES CLÉS

MISE EN PLACE DU PLUI

- 9** ateliers participatifs ouverts aux habitants sur l'ensemble du territoire
- 1** diagnostic agricole réalisé : 227 exploitants agricoles consultés
- 152** rencontres avec les élus communaux
- 2** agents à mi-temps dédiés au service instructeur
- 500** demandes d'autorisation d'urbanisme traitées/an

ENJEUX ET OBJECTIFS

MISE EN PLACE DU PLUI :

- **Réflexion partagée sur les enjeux environnementaux et urbanistiques** du territoire.
- **Participation à l'élaboration du projet politique à mener sur les 10 prochaines années**, en se fixant des règles pour une urbanisation maîtrisée et respectueuse de l'identité du territoire.

- **Conseil auprès des habitants et des communes dans leur projet de rénovation et de construction** : information sur les démarches à entreprendre pour la construction, la démolition, la modification de bâtiments.
- **Garantir le respect des caractéristiques du territoire et du projet politique** dans l'élaboration des documents d'urbanisme.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Adopter un PLUI respectueux des sols et des milieux naturels** en tenant compte de la richesse du patrimoine naturel et agronomique du territoire.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Élaboration de 94 diagnostics communaux pour le PLUi.**
- **1 diagnostic agricole** sur l'ensemble du territoire.
- **1 étude de modélisation de la Trame Verte et Bleue.**
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable** débattu par les élus communaux.
- **92 plans de zonages élaborés** en concertation avec les communes.
- **Des ateliers en commission de secteur** pour la rédaction du règlement écrit.

LES PROJETS

- **Reprise des travaux d'élaboration du PLUI** : réunion d'information sur les travaux déjà menés, rencontre des élus communaux.
- **Poursuite de la réorganisation du service d'instruction des autorisations d'urbanisme** et préparation à l'adhésion de nouvelles communes au service en prévision de l'approbation du PLUI.
- **Sensibilisation et accompagnement des communes vers l'urbanisme durable.**

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises



Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON



03 24 35 22 22
communaute@lescretes.fr

www.cretespreardennaises.fr

ARMATURE URBAINE TERRITORIALE DU SCOT

